

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 24/01/2025

*Date d’Affichage : 24/01/2025

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 13

*VOTANTS : 20

L’an deux mille vingt-cinq, le 30 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Claudine BARRIE, Monsieur Mohammed NIFA, Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoint, Monsieur Claude COLLINEAU, Madame Nadine DAGUENET, Madame Murielle FANOUILLE, Madame Sophie Rima GHADBAN, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Monsieur Olivier SCARSETTO, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Fodji DIARRA

Etaient absents excusés :

Madame Florence VILLE-VALLEE pouvoir à Monsieur Mohammed NIFA,
Monsieur Bernard GLENAT pouvoir à Madame Claudine BARRIE,
Madame Isabelle CORNELOUP pouvoir à Madame Monique MORNACCO,
Monsieur Hervé BERTRAND pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,
Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Monsieur Claude COLLINEAU ,
Monsieur Thierry ROUSSELET pouvoir à Monsieur BRUN Thierry,
Madame Isabelle LACOUR pouvoir à Madame Nadine DAGUENET,
Madame Emilie POIJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR.

Monsieur Dominique REVEILLERE a été désigné Secrétaire de séance

DEL 8 : REGLEMENT INTERIEUR DE LA BROCANTE

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire,

Considérant l’avis favorable à l’unanimité de la commission des finances du jeudi 23 janvier 2025 ,
Considérant le groupe de travail du samedi 25 janvier 2025,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité,

ADOpte le règlement de la brocante qui se déroulera le 18 mai 2025 dans l’enceinte du Parc de la Renaudière joint à cette délibération,

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l’exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission
en Sous-Prefecture le**

La présente délibération peut faire l’objet
d’un recours pour excès de pouvoir devant le T.A
de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter
de la notification



Fait à Margency, le 31/01/2025

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20250131-DEL830012025-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception préfecture : 31/01/2025



BROCANTE de Margency

DIMANCHE 18 MAI 2025

FICHE N° :

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM.....PRÉNOM.....
DATE DE NAISSANCE.....
ADRESSE.....
TÉLÉPHONE.....
EMAIL.....
N° CNI.....

HORAIRES DE PERMANENCE

MARS : À PARTIR DU 8 MARS
TOUS LES SAMEDIS DE 9H30 À 11H30
AVRIL : TOUS LES MARDIS DE 17H À 19H
ET TOUS LES SAMEDIS DE 9H30 À 11H30
NOUS VOUS TIENDRONS INFORMÉS SUR LES RÉSEAUX
POUR LES PERMANENCES DU MOIS DE MAI.

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20250131-DE 16330012025-D
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception en préfecture : 31/01/2025

Les informations sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la commune de Margency pour traiter votre demande d'inscription à la Brocante organisée par la commune. Elles sont collectées par le service d'information, jeunesse et sport et sont destinées aux agents de ce service, ainsi qu'aux agents du service en charge des données de la collectivité. Elles sont conservées pendant 10 ans. La base juridique du traitement est le contrat.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le Délégué à la protection des données. Personnes de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

TARIF DES EMPLACEMENTS (2 MÈTRES LINÉAIRES MINIMUM)
8€ LE MÈTRE LINÉAIRE POUR LES MARGENCIENS
10€ LE MÈTRE LINÉAIRE POUR LES NON MARGENCIENS

NOMBRE DE MÈTRES :X.....€ =

☐ CHÈQUE (À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC)
CHÈQUE N° BANQUE

☐ CARTE BANCAIRE

☐ ESPÈCES

À COMPLÉTER ET À SIGNER

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions énoncées dans le règlement et m'engage à les respecter, de même que je certifie exactes toutes les informations fournies. Je m'engage à respecter la législation en vigueur et je reconnais que ma responsabilité pourra être engagée en cas de manquement à mes obligations. Je reconnais également n'avoir participé à plus de 2 manifestations de type brocante, braderie ou vide-grenier au cours de l'année 2025.

Date Signature



CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR

NOM PRÉNOM.....
EMPLACEMENT N°
N° DE FICHE.....
SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR :

Ce coupon est à ramener le jour de la brocante et à mettre sur votre pare-brise afin de faciliter l'organisation des placements